

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC
60092-302**

Quatrième édition
Fourth edition
1997-05

**Installations électriques à bord des navires –
Partie 302:
Ensembles d'appareillage à basse tension**

**Electrical installations in ships –
Part 302:
Low-voltage switchgear and controlgear
assemblies**

<https://standards.iteh.ai/coding/standards/iec/26313a7a-eb71-4f89-8a9d-f5782e8d683a/iec-60092-302-1997>



Numéro de référence
Reference number
CEI/IEC 60092-302: 1997

Validité de la présente publication

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la CEI afin qu'il reflète l'état actuel de la technique.

Des renseignements relatifs à la date de reconfirmation de la publication sont disponibles auprès du Bureau Central de la CEI.

Les renseignements relatifs à ces révisions, à l'établissement des éditions révisées et aux amendements peuvent être obtenus auprès des Comités nationaux de la CEI et dans les documents ci-dessous:

- **Bulletin de la CEI**
- **Annuaire de la CEI**
Publié annuellement
- **Catalogue des publications de la CEI**
Publié annuellement et mis à jour régulièrement

Terminologie

En ce qui concerne la terminologie générale, le lecteur se reportera à la CEI 60050: *Vocabulaire Electrotechnique International* (VEI), qui se présente sous forme de chapitres séparés traitant chacun d'un sujet défini. Des détails complets sur le VEI peuvent être obtenus sur demande. Voir également le dictionnaire multilingue de la CEI.

Les termes et définitions figurant dans la présente publication ont été soit tirés du VEI soit spécifiquement approuvés aux fins de cette publication.

Symboles graphiques et littéraux

Pour les symboles graphiques, les symboles littéraux et les signes d'usage général approuvés par la CEI, le lecteur consultera:

- la CEI 27: *Symboles littéraux à utiliser en électro-technique*;
- la CEI 60417: *Symboles graphiques utilisables sur le matériel. Index, relevé et compilation des feuilles individuelles*;
- la CEI 60617: *Symboles graphiques pour schémas*;

et pour les appareils électromédicaux,

- la CEI 60878: *Symboles graphiques pour équipements électriques en pratique médicale*.

Les symboles et signes contenus dans la présente publication ont été soit tirés de la CEI 60027, de la CEI 60417, de la CEI 60617 et/ou de la CEI 60878, soit spécifiquement approuvés aux fins de cette publication.

Publications de la CEI établies par le même comité d'études

L'attention du lecteur est attirée sur les listes figurant à la fin de cette publication, qui énumèrent les publications de la CEI préparées par le comité d'études qui a établi la présente publication.

Validity of this publication

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology.

Information relating to the date of the reconfirmation of the publication is available from the IEC Central Office.

Information on the revision work, the issue of revised editions and amendments may be obtained from IEC National Committees and from the following IEC sources:

- **IEC Bulletin**
- **IEC Yearbook**
Published yearly
- **Catalogue of IEC publications**
Published yearly with regular updates

Terminology

For general terminology, readers are referred to IEC 60050: *International Electrotechnical Vocabulary* (IEV), which is issued in the form of separate chapters each dealing with a specific field. Full details of the IEV will be supplied on request. See also the IEC Multilingual Dictionary.

The terms and definitions contained in the present publication have either been taken from the IEV or have been specifically approved for the purpose of this publication.

Graphical and letter symbols

For graphical symbols, and letter symbols and signs approved by the IEC for general use, readers are referred to publications:

- IEC 60027: *Letter symbols to be used in electrical technology*;
- IEC 60417: *Graphical symbols for use on equipment. Index, survey and compilation of the single sheets*;
- IEC 60617: *Graphical symbols for diagrams*;

and for medical electrical equipment,

- IEC 60878: *Graphical symbols for electromedical equipment in medical practice*.

The symbols and signs contained in the present publication have either been taken from IEC 60027, IEC 60417, IEC 60617 and/or IEC 60878, or have been specifically approved for the purpose of this publication.

IEC publications prepared by the same technical committee

The attention of readers is drawn to the end pages of this publication which list the IEC publications issued by the technical committee which has prepared the present publication.

NORME INTERNATIONALE INTERNATIONAL STANDARD

CEI
IEC
60092-302

Quatrième édition
Fourth edition
1997-05

Installations électriques à bord des navires –

**Partie 302:
Ensembles d'appareillage à basse tension**

Electrical installations in ships –

**Part 302:
Low-voltage switchgear and controlgear
assemblies**

<https://standards.iteh.ai/cei/standards/iec/26313a7a-eb71-4f89-8a9d-f5782e8d683a/iec-60092-302-1997>

© IEC 1997 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembé Geneva, Switzerland
e-mail: inmail@iec.ch IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

T

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

SOMMAIRE

	Pages
AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	6
Articles	
1 Généralités	8
1.1 Domaine d'application.....	8
1.2 Références normatives	8
2 Définitions	10
2.1 Généralités.....	10
5 Renseignements à donner sur l'ENSEMBLE	10
5.1 Plaques signalétiques	10
5.2 Marquage	12
5.3 Instructions pour l'installation, le fonctionnement et la maintenance	12
6 Conditions d'emploi	12
6.101 Conditions d'environnement	12
7 Dispositions constructives	12
7.1 Caractéristiques mécaniques.....	12
7.4 Protection contre les chocs électriques	16
7.5 Protection contre les courts-circuits et tenue aux courts-circuits	16
7.6 Appareils de connexion et constituants installés dans les ENSEMBLES	16
7.7 Séparation à l'intérieur d'un ENSEMBLE au moyen d'écrans ou de cloisons	20
7.8 Liaisons électriques à l'intérieur d'un ENSEMBLE: barres et conducteurs isolés	20
8 Prescriptions concernant les essais	24
8.3 Essais individuels	24
Tableaux	
101 Distances d'isolation et lignes de fuite pour ENSEMBLES non de série	14
102 Correspondance entre la tension nominale du réseau d'alimentation et la tension d'essai d'ENSEMBLES de série au niveau de la mer	28
103 Essais individuels à effectuer sur les ES, EDS et ENS	30
Annexe AA – Index	32

CONTENTS

	Page
FOREWORD	5
INTRODUCTION	7
 Clause	
1 General	9
1.1 Scope	9
1.2 Normative references	9
2 Definitions	11
2.1 General	11
5 Information to be given regarding the ASSEMBLY	11
5.1 Nameplates	11
5.2 Markings	13
5.3 Instructions for installation, operation and maintenance	13
6 Service conditions	13
6.101 Environmental conditions	13
7 Design and construction	13
7.1 Mechanical design	13
7.4 Protection against electric shock	17
7.5 Short-circuit protection and short-circuit withstand strength	17
7.6 Switching devices and components installed in ASSEMBLIES	17
7.7 Internal separation of ASSEMBLIES by barriers or partitions	21
7.8 Electrical connections inside an ASSEMBLY: bars and insulated conductors	21
8 Test specifications	25
8.3 Routine tests	25
 Tables	
101 Clearances and creepage distances for non type-tested ASSEMBLIES	15
102 Correspondence between the nominal voltage of the supply system and test voltage for type-tested ASSEMBLIES at sea level	29
103 Routine tests to be performed on TTA, PTTA and NTTA	31
 Annex AA – Index.....	 33

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BORD DES NAVIRES –

Partie 302: Ensembles d'appareillage à basse tension

AVANT-PROPOS

- 1) La CEI (Commission Electrotechnique Internationale) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI, entre autres activités, publie des Normes Internationales. Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI concernant les questions techniques, représentent, dans la mesure du possible un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les documents produits se présentent sous la forme de recommandations internationales. Ils sont publiés comme normes, rapports techniques ou guides et agréés comme tels par les Comités nationaux.
- 4) Dans le but d'encourager l'unification internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent à appliquer de façon transparente, dans toute la mesure possible, les Normes internationales de la CEI dans leurs normes nationales et régionales. Toute divergence entre la norme de la CEI et la norme nationale ou régionale correspondante doit être indiquée en termes clairs dans cette dernière.
- 5) La CEI n'a fixé aucune procédure concernant le marquage comme indication d'approbation et sa responsabilité n'est pas engagée quand un matériel est déclaré conforme à l'une de ses normes.
- 6) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. La CEI ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et de ne pas avoir signalé leur existence.

~~CEI 60092-302-1997
CEI 60092-302-1997
CEI 60092-302-1997
CEI 60092-302-1997~~
La Norme internationale CEI 60092-302 a été établie par le comité d'études 18 de la CEI:
~~CEI 60092-302-1997
CEI 60092-302-1997
CEI 60092-302-1997
CEI 60092-302-1997~~
Installations électriques des navires et des unités mobiles et fixes en mer.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition parue en 1980, l'amendement 1 (1989) et l'amendement 2 (1994).

La présente Norme internationale doit être lue conjointement avec la CEI 60439-1.

Les numéros des articles de la présente partie de la CEI 60092 correspondent à ceux de la CEI 60439-1. Lorsque la présente norme spécifie «addition» ou «remplacement», le texte correspondant de la CEI 60439-1 doit être adapté en conséquence. L'absence de texte dans la présente partie de la CEI 60092 indique que les articles appropriés de la CEI 60439-1 s'appliquent.

Les paragraphes et les tableaux complémentaires à ceux de la CEI 60439-1 sont numérotés à partir de 101. Les annexes complémentaires sont notées AA, BB, etc.

Le texte de cette norme est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
18/798/FDIS	18/817/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

L'annexe AA est donnée uniquement à titre d'information.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

ELECTRICAL INSTALLATIONS IN SHIPS –**Part 302: Low-voltage switchgear and controlgear assemblies****FOREWORD**

- 1) The IEC (International Electrotechnical Commission) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of the IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, the IEC publishes International Standards. Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. The IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of the IEC on technical matters, express as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested National Committees.
- 3) The documents produced have the form of recommendations for international use and are published in the form of standards, technical reports or guides and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 4) In order to promote international unification, IEC National Committees undertake to apply IEC International Standards transparently to the maximum extent possible in their national and regional standards. Any divergence between the IEC Standard and the corresponding national or regional standard shall be clearly indicated in the latter.
- 5) The IEC provides no marking procedure to indicate its approval and cannot be rendered responsible for any equipment declared to be in conformity with one of its standards.
- 6) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this International Standard may be the subject of patent rights. IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

https://standards.iec.ch/IEC/standard/60092-302/1997
 International Standard IEC 60092-302 has been prepared by IEC technical committee 18: Electrical installations of ships and of mobile and fixed offshore units.

This fourth edition cancels and replaces the third edition published in 1980, amendment 1 (1989) and amendment 2 (1994).

This International Standard shall be read in conjunction with IEC 60439-1.

The clause numbers of this part of IEC 60092 correspond to those of IEC 60439-1. When this standard specifies "addition" or "replacement", the corresponding text of IEC 60439-1 shall be adapted in consequence. The absence of text in this part of IEC 60092 indicates that the appropriate clauses of IEC 60439-1 apply.

Subclauses, figures and tables which are additional to those of IEC 60439-1 are numbered starting from 101. Additional annexes are lettered AA, BB, etc.

The text of this standard is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
18/798/FDIS	18/817/RVD

Full information on the voting for the approval of this standard can be found in the report on voting indicated in the above table.

Annex AA is for information only.

INTRODUCTION

La CEI 60092 comprend une série de Normes internationales pour les installations électriques à bord des navires, incorporant les règles de bonne pratique et coordonnant entre elles, dans la mesure du possible, les prescriptions existantes.

Ces normes constituent un code pour l'interprétation pratique et l'amplification des dispositions de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, un guide pour l'établissement des futures réglementations susceptibles d'être rédigées et un exposé de la pratique en vigueur destiné aux propriétaires de navires, aux constructeurs de navires et aux organismes compétents.



INTRODUCTION

IEC 60092 forms a series of International Standards for electrical installations in sea-going ships, incorporating good practice and coordinating, as far as possible, existing rules.

These standards form a code of practical interpretation and amplification of the requirements of the International Convention for the Safety of Life at Sea, a guide for future regulations which may be prepared and a statement of practice for use by shipowners, shipbuilders and appropriate organizations.



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BORD DES NAVIRES –

Partie 302: Ensembles d'appareillage à basse tension

1 Généralités

1.1 Domaine d'application

Remplacement

La présente partie de la CEI 60092 s'applique, en complément à la CEI 60439-1, aux ensembles d'appareillage à basse tension [ensembles de série (ES), ensembles dérivés de série (EDS) et ensembles non de série (ENS)] dont la tension assignée ne dépasse pas 1 000 V en courant alternatif à des fréquences ne dépassant pas 60 Hz ou 1 500 V en courant continu, utilisés à bord des navires.

NOTE – Dans la présente norme, le mot ENSEMBLE est utilisé pour désigner un ensemble d'appareillage à basse tension.

Cette norme s'applique également aux ENSEMBLES comprenant des matériaux de commande et/ou de puissance dont les fréquences sont plus élevées. Dans ce cas, des prescriptions supplémentaires appropriées s'appliquent.

Sauf spécification contraire dans les articles suivants, tout ENSEMBLE et ses constituants satisfont à la CEI 60439-1. En cas de doute, les publications CEI 60092 ont préséance sur la CEI 60439-1.

1.2 Références normatives

Addition

CEI 60092-101: 1994, *Installations électriques à bord des navires – Partie 101: Définitions et prescriptions générales*

CEI 60092-202: 1994, *Installations électriques à bord des navires – Partie 202: Conception des systèmes – Protection*

CEI 60092-504: 1994, *Installations électriques à bord des navires – Partie 504: Caractéristiques spéciales – Conduits et instrumentation*

CEI 60185: 1987, *Transformateurs de courant*

CEI 60363: 1972, *Evaluation du courant de court-circuit particulièrement en ce qui concerne la capacité nominale des disjoncteurs au court-circuit dans les installations électriques à bord des navires*

CEI 60865-1: 1993, *Courants de court-circuit – Calcul des effets – Partie 1: Définitions et méthodes de calcul*

ELECTRICAL INSTALLATIONS IN SHIPS –**Part 302: Low-voltage switchgear and controlgear assemblies****1 General****1.1 Scope***Replacement*

This part of IEC 60092 is applicable to low-voltage switchgear and controlgear assemblies [type-tested assemblies (TTA), partially type-tested assemblies (PTTA) and non type-tested assemblies (NTTA)], with rated voltages not exceeding 1 000 V a.c. at rated frequencies not exceeding 60 Hz or 1 500 V d.c. for use in ships as a supplement to IEC 60439-1.

NOTE – Throughout this standard, the word ASSEMBLY is used for a low-voltage switchgear and controlgear assembly.

This standard also applies to ASSEMBLIES incorporating control and/or power equipment, which operate at higher frequencies. In this case, appropriate additional requirements apply.

Unless otherwise specified in the following clauses, all ASSEMBLIES and their components comply with IEC 60439-1. In case of doubt, IEC 60092 publications shall have preference over IEC 60439-1.

1.2 Normative references*Addition*

IEC 60092-101: 1994, *Electrical installations in ships – Part 101: Definitions and general requirements*

<https://standards.iteh.ai/ceiling-standards/iec/26313a7a-eb71-4f89-8a9d-f5782e8d683a/iec-60092-302-1997>

IEC 60092-202: 1994, *Electrical installations in ships – Part 202: System design – Protection*

IEC 60092-504: 1994, *Electrical installations in ships – Part 504: Special features – Control and instrumentation*

IEC 60185: 1987, *Current transformers*

IEC 60363: 1972, *Short-circuit current evaluation with special regard to rated short-circuit capacity of circuit-breakers in installations in ships*

IEC 60865-1: 1993, *Short-circuit currents – Calculation of effects – Part 1: Definitions and calculation methods*

2 Définitions

2.1 Généralités

Addition

Pour les besoins de la présente partie de la CEI 60092, les termes généraux figurant dans la CEI 60050(441) et la CEI 60439-1, ainsi que les définitions suivantes, s'appliquent.

2.1.1 ensemble d'appareillage à basse tension (ENSEMBLE): Combinaison d'un ou de plusieurs appareils de connexion à basse tension avec les matériels associés de commande, de mesure, de signalisation, de protection, de régulation, etc., complètement assemblés sous la responsabilité du constructeur avec toutes leurs liaisons internes mécaniques et électriques et leurs éléments de construction.

2.1.1.1 ensemble d'appareillage à basse tension de série (ES): Ensemble d'appareillage à basse tension conforme à un type ou à un système établi sans s'en écarter d'une manière qui pourrait influencer notablement les performances par rapport à celles d'un ENSEMBLE type ayant été vérifié conforme à la présente norme.

2.1.1.2 ensemble d'appareillage à basse tension dérivé de série (EDS): Ensemble d'appareillage à basse tension contenant à la fois des dispositions soumises aux essais de type et des dispositions qui n'y sont pas soumises, à condition que ces dernières soient dérivées (par exemple par le calcul) de dispositions qui y sont soumises et ont satisfait aux essais correspondants.

2.1.1.101 ensemble d'appareillage à basse tension non de série (ENS): Ensemble d'appareillage à basse tension qui ne répond pas aux définitions 2.1.1.1 et 2.1.1.2.

2.1.101 tableau principal: Ensemble d'appareillage qui est alimenté directement par la source principale d'énergie électrique et qui est destiné à assurer la commande de l'énergie électrique et sa distribution aux services du navire.

2.1.102 tableau de secours: Ensemble d'appareillage normalement alimenté par le tableau principal mais qui, en cas de défaillance de la source principale d'énergie électrique, est alimenté directement par l'alimentation de secours ou par la source transitoire d'énergie de secours et qui est destiné à assurer la commande de l'énergie électrique et sa distribution aux services de secours.

2.1.103 tableau divisionnaire: Ensemble d'appareillage pour le contrôle et la distribution de l'alimentation en énergie électrique d'autres tableaux divisionnaires, de panneaux de distribution ou de circuits terminaux.

2.1.104 tableau de distribution: Ensemble d'appareillage assurant la commande et la distribution d'énergie électrique à des circuits terminaux.

5 Renseignements à donner sur l'ENSEMBLE

En plus des informations requises par l'article 5 de la CEI 60439-1, les paragraphes suivants s'appliquent:

5.1 Plaques signalétiques

Remplacement

- c) CEI 60092-302.

2 Definitions

2.1 General

Addition

For the purpose of this part of IEC 60092, the general terms given in IEC 60050(441) and IEC 60439-1, as well as the following definitions apply.

2.1.1 low-voltage switchgear and controlgear assembly (ASSEMBLY): A combination of one or more low-voltage switching devices together with associated control, measuring, signalling, protective, regulating equipment, etc., completely assembled under the responsibility of the manufacturer with all the internal electrical and mechanical interconnections and structural parts.

2.1.1.1 type-tested low-voltage switchgear and controlgear assembly (TTA): A low-voltage switchgear and controlgear assembly conforming to an established type or system without deviations likely to significantly influence the performance from the typical ASSEMBLY verified to be in accordance with this standard.

2.1.1.2 partially type-tested low-voltage switchgear and controlgear assembly (PTTA): A low-voltage switchgear and controlgear assembly, containing both type-tested and non type-tested arrangements provided that the latter are derived (e.g. by calculation) from type-tested arrangements which have complied with the relevant tests.

2.1.1.101 non type-tested low-voltage switchgear and controlgear assembly (NTTA): A low-voltage switchgear and controlgear assembly, which does not belong to 2.1.1.1 or 2.1.1.2.

2.1.101 main switchboard: A switchgear and controlgear assembly which is directly supplied by the main source of electrical power and is intended to distribute and control electrical energy to the ship's services.

2.1.102 emergency switchboard: A switchgear and controlgear assembly which is normally supplied by the main switchboard but in the event of failure of the main electrical power supply system is directly supplied by the emergency source of electrical power or the transitional source of emergency power and is intended to distribute and control electrical energy to the emergency services.

2.1.103 section board: A switchgear and controlgear assembly for controlling and distributing the supply of electrical power to other section boards, distribution boards or final sub-circuits.

2.1.104 distribution board: A switchgear and controlgear assembly for the control and distribution of electrical power to final sub-circuits.

5 Information to be given regarding the ASSEMBLY

In addition to the information required by clause 5 of IEC 60439-1 the following subclauses shall apply:

5.1 Nameplates

Replacement

- c) IEC 60092-302.

5.2 Marquage

5.2.101 Circuits

Les circuits individuels et l'appareillage correspondant doivent être pourvus d'un marquage durable. Le courant nominal des coupe-circuits et le courant de réglage des dispositifs de protection doivent également être indiqués. Dans des circuits de tension supérieure à 500 V, lorsque les porte-fusibles permettent une utilisation de fusibles d'une tension nominale inférieure, des plaques spéciales d'avertissement doivent être placées. Elles seront libellées, par exemple, comme suit: «Attention: N'utiliser que des fusibles 690 V».

5.2.102 Marquage de la tension

Tous les ENSEMBLES doivent porter une indication de la tension assignée de service.

5.2.103 Marquage des parties

Les parties amovibles et débrochables d'un ENSEMBLE doivent porter des indications permettant d'identifier l'emplacement de montage de la partie dans l'ENSEMBLE.

5.3 Instructions pour l'installation, le fonctionnement et la maintenance

Addition

Si des disjoncteurs polarisés sont mis en oeuvre dans des réseaux à courant continu et dans toutes les autres situations analogues, des étiquettes d'avertissement doivent être disposées afin d'empêcher des connexions inadéquates lors des travaux de maintenance ou de remplacement.

6 Conditions d'emploi

6.101 Conditions d'environnement

Les conditions normales d'environnement doivent être telles qu'indiqué en 2.6 de la CEI 60092-101 et en 3.2 de la CEI 60092-504. Des conditions d'environnement divergentes doivent faire l'objet d'un accord entre le constructeur et l'utilisateur, si nécessaire, par exemple pour l'utilisation en climat arctique ou tropical.

Les conditions mentionnées dans les publications CEI 60092 indiquées ci-dessus doivent avoir la présence sur les valeurs données de 6.1 à 6.3.1 de la CEI 60439-1.

7 Dispositions constructives

7.1 Caractéristiques mécaniques

7.1.2 Distances d'isolement, lignes de fuite et distances de sectionnement

7.1.2.1 Distances d'isolement et lignes de fuite

Addition

Les distances d'isolement et lignes de fuite doivent respecter les prescriptions données en 7.1.2.101 applicables aux ENSEMBLES de série et dérivés de série. Pour les ENSEMBLES non de série, les distances d'isolement et lignes de fuite doivent être conformes aux valeurs données dans le tableau 101. Les distances d'isolement et lignes de fuite entre les barres omnibus et/ou les connecteurs autres que les câbles dans les ENSEMBLES ne doivent pas subir sous l'effet de conditions anormales (par exemple de courts-circuits) une réduction permanente à des valeurs inférieures à celles spécifiées en 7.1.2.101 ou 7.1.2.102.